

Photo: Julien Tréres éditeurs (Mémoire de Confignon)



Confignon - Vieux quartier

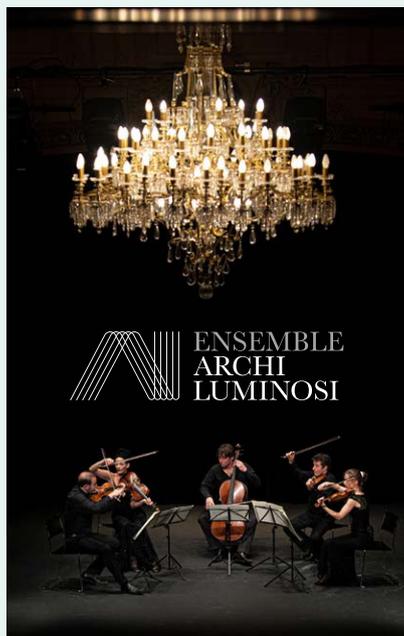
LE DOSSIER

170^{ème} anniversaire de Confignon

Environnement Vers des espaces verts communaux 100% biologiques	10
Mobilité Confignon s'engage pour améliorer les dessertes	11
Social Cours de danse pour les seniors à Cressy	12
Déchets Retrouvez le guide 2022 détachable (en fin de cahier)	16

AGENDA

Concert de l'Ensemble Archi Luminosi à l'église



Beethoven et Mendelssohn à l'église de Confignon. Le service culturel de Confignon vous propose un concert exceptionnel de l'Ensemble ARCHI LUMINOSI à l'église de Confignon le vendredi 10 décembre.

Réunissant Ludwig Van Beethoven et Félix Mendelssohn, cinq musiciens de talent mettent en miroir les deux maîtres de la musique classique et proposent un programme original de plusieurs quintettes célèbres.

Ouverture des portes à 19 h 30
Concert à 20 h

→ Entrée libre. Inscription à la Mairie au 022 850 93 93 (le matin) ou par courriel à: communication@confignon.ch

décembre 2021 à avril 2022

Sous réserve de modification selon l'évolution des mesures sanitaires en lien avec la pandémie

DÉC.	Manifestation	Lieu	Organisation
5	Contes de l'Avent	Église catholique	Accroch'Contes
10	Concert ensemble Archi Luminosi *	Église catholique	Mairie de Confignon
10	Fête de l'Escalade	Écoles de Confignon et Cressy	Ass. des Parents d'Elèves de Confignon et Cressy
12	Contes de l'Avent	Église catholique	Accroch'Contes
14	Conseil municipal	Salle communale	Mairie de Confignon
19	Contes de l'Avent	Église catholique	Accroch'Contes
19	Fête du sapin	École de Cressy	Association des Habitants de Cressy
21	Arbre de Noël	Salle communale	Mairie de Confignon

JANVIER

14	Apéritif communal	Salle communale	Mairie de Confignon
29	Portes ouvertes	École Steiner	École Steiner
À définir	Antigel *	À définir	Festival Antigel

FÉVRIER

1	Conseil municipal	Salle communale	Mairie de Confignon
4-5	Spectacle de cirque Rustelli Confetti	École Steiner	École Steiner
13	Votations populaires	Salle communale	Mairie de Confignon
27	Spectacle enfants « Une fusée pour pépé » *	Salle communale	Service culturel de Confignon

MARS

6	Groove'N'Move *	École de Cressy	Communes de Confignon et Bernex
8	Conseil municipal	Salle communale	Mairie de Confignon
À définir	FIFDH	À définir	Service culturel de Confignon
12	Repas des aînés	Salle communale	Mairie de Confignon
22-27	Exposition Artisan'Art	Salle communale	Artisan'Art

* voir article dans ce numéro

→ Pour la programmation CinéSaussure et CinéKid (aula du collège de Saussure), veuillez vous reporter au site www.culture-rencontre.ch/cinesaussure

Horaires de fin d'année de la réception de la mairie

La mairie sera fermée dès le vendredi 24 décembre 2021 et rouvrira le 3 janvier 2022 selon l'horaire habituel (Lundi-Vendredi: 8 h - 12 h, Mercredi: 8 h - 13 h 30).

Durant cette période, vous trouverez toutes les informations importantes et téléphones d'urgence sur notre site www.confignon.ch.

Vœux des autorités

Le Conseil administratif, les membres du Conseil municipal et le personnel de l'administration communale vous présentent leurs meilleurs vœux pour les Fêtes et vous souhaitent une année 2022 heureuse et solidaire.

SOMMAIRE

Dossier	4-6
Côté Mairie	7
Dans le rétroviseur	8-9
Développement durable	10
Aménagement	11
Social	12
Espace culture	13
Le coin des associations	14-15
Avis à la population	16



Nathalie von Gunten-Dal Busco
(Conseillère administrative), Elisabeth
Gabus-Thorens (Conseillère administrative),
Elisabeth Uldry Frossard (Maire)

Confignon 1851 – 2021 De nombreux Confignonnois engagés pour notre Commune depuis 170 ans

A l'occasion du 170^{ème} anniversaire de Confignon, la Mairie a sollicité la plume d'un de ses célèbres contemporains, Guillaume Chenevière, journaliste, écrivain, metteur en scène et résident de Confignon. Il rappelle, avec ses mots, les événements ayant marqué l'Histoire de notre Commune, depuis son autonomie, le 8 octobre 1851.

Au fil des siècles, des habitants et des artistes de passage ont marqué l'identité de notre territoire. Le chevalier Richard de Confignon a, notamment, gravé ses armoiries « de sable à la croix d'or » sur l'église de Confignon et Jean-Jacques Rousseau, grand précurseur de l'écologie et du respect de la nature, a séjourné à Confignon en 1728.

En 2022, le Conseil administratif à votre écoute, encore et toujours !

Le Conseil administratif est disponible pour rencontrer les habitantes et les habitants, sur rendez-vous, afin d'échanger sur l'actualité communale et répondre aux questions de la population.

De nombreux peintres, sculpteurs, écrivains, poètes ou naturalistes ont aussi vécu dans notre Commune.

Au niveau politique et associatif, les Confignonnois se sont constamment engagés pour préserver notre patrimoine et la grande qualité de vie à Confignon. Vingt Maires se sont succédé à la Mairie, depuis 1851.

En constante mutation, notre Commune se prépare aujourd'hui à un développement exceptionnel, avec la construction de nouveaux quartiers dans une vision d'intercommunalité, indispensable tant dans la co-construction que dans leur gestion future.

Conscient de la nécessité de préserver les témoins du passé et un patrimoine paysager unique, votre Conseil administratif vous assure de son engagement en faveur de la mobilité douce, la préservation de la nature et la construction de nouveaux quartiers durables, innovants et de grande qualité, promouvant le bien-être des habitants et répondant aux enjeux climatiques et sociétaux.

La pandémie a mis en exergue l'importance du lien social, de la culture et du sport dans la santé de la population. La qualité de vie à Confignon est au cœur de nos préoccupations pour bien-vivre ensemble, aujourd'hui et demain.

Éditeur:

Commune de Confignon

Promenade des Réveries 2

1232 Confignon

T: 022 850 93 93

F: 022 850 93 92

communication@confignon.ch

Conseillère administrative en charge
de la communication:

Elisabeth Gabus-Thorens

Coordination:

Conseil administratif,

Isabel Jan-Hess, responsable des services
Culture et Communication.

Crédits photos (n° de page):

Mémoire de Confignon (1, 4-6)

Nicolas Dupraz / Archi Luminosi (2)

François de Limoges (3, 8-10)

Bibliothèque de Genève / CIG (5)

Mairie de Confignon (8, 9, 16)

Farah Mirzayeva / Cucine(s) (8)

Pavel Danilyuk / Pexels (12)

Julien Mudry / Cie Pierre Caillou (13)

Lydia Dubach / Festival G'N'M (13)

Fondation des Evaux (14)

Books on Demand / C. Vonaesch (15)

Andrew Dunn / Wikipedia (15)

Impression:

Imprimerie G. Chapuis SA

Imprimé sur du papier 100 % recyclé
(Certifié FSC®Recycled, Ecolabel
Européen, Ange Bleu et ISO 14001)





LE DOSSIER

Confignon - La Croix de Chavan

La commune de Confignon a 170 ans...

par Guillaume Chenevière

Le 1^{er} novembre 1851, le Grand Conseil genevois prononçait la séparation des communes de Confignon et d'Onex, qui, jusqu'à l'année précédente, étaient rattachées à Bernex au sein de la commune de Bernex-Confignon-Onex.

Cette commune tricéphale avait été créée en 1792, à la mode révolutionnaire, suite à l'occupation de la Savoie par l'armée française, puis « réunie » à Genève en 1816, sous l'égide du Congrès de Vienne, au sein d'un ensemble de communes françaises et sardes, permettant au nouveau canton suisse d'acquérir un territoire homogène.

Nul n'avait demandé aux habitants s'ils étaient d'accord de devenir Genevois, mais ils semblent l'avoir bien accepté puisqu'en 1816 l'entête du registre de la paroisse de Confignon-Onex porte la mention: « République Suisse, Règne de la Liberté »! Ils déchantent toutefois quand le Conseil d'Etat expulse manu militari le nouveau curé de Confignon, nommé par l'évêque de Chambéry alors qu'on exige dorénavant une nomination par un évêque suisse.

Jusqu'en 1826, le maire de la commune tricéphale, H. Magnin, est de Confignon et les séances du Conseil municipal se tiennent à son domicile.

Les banquets annonçant la scission

A partir de la révolution radicale de 1846, la politique partisane fait son entrée dans les villages. Le 25 novembre 1849, deux banquets se font concurrence: conservateur à Confignon, radical à Bernex. A ces « banquets républicains » exclusivement masculins, les femmes de Confignon répondent une semaine plus tard en organisant leur banquet à elles! Samuel Richard les accueille dans ce qu'on appelle alors « le château ».

En mai 1850, les conservateurs gagnent les élections. Les radicaux font alors circuler une pétition pour diviser la commune: Bernex, Lully, Sézenove, Loëx et Chèvres d'un côté, Onex et Confignon de l'autre. Une deuxième pétition, opposée à cette division, se révèle

largement majoritaire. Le 15 juillet, le Conseil municipal unanime demande au Conseil d'Etat de ne pas s'opposer à la volonté populaire. Celui-ci n'en a cure et, le 16 septembre, délègue à Confignon deux de ses membres au sein d'une commission chargée de procéder au partage. Seuls les signataires de la pétition favorable à la division ont été prévenus! La population réagit vigoureusement: on sonne le tocsin pour rappeler les hommes aux champs; sans les attendre, femmes et enfants se rendent à Sur Beauvent, où la commission a débarqué et, dans un beau chahut, la forcent à une retraite précipitée.

Destitution du maire

Le 20 septembre, le Conseil d'Etat destitue le maire Jean-Pierre Comte, dit Sucre, et son adjoint Maréchal, pour négligence dans l'exercice de leurs fonctions. Il révoque aussi le régent Martin, secrétaire de la Mairie. Le 9 novembre, le Grand Conseil vote la division de la commune selon le plan des radicaux. La séparation d'avec Bernex entrée dans les faits, le conseil municipal d'Onex-Confignon ne tarde pas demander la création de deux communes distinctes, qui sera effective le 1^{er} novembre 1851.

La poêle à frire

Du partage territorial qui s'en suit, Confignon hérite sa configuration actuelle, que Joseph Berthet compare à une poêle à frire: le manche va presque jusqu'au Rhône, tandis que la poêle s'étale dans la plaine de l'Aire. On peut regretter que la Commune n'ait pas obtenu un accès direct au fleuve, ni le domaine des Evaux, bien que le seigneur de Confignon ait autrefois possédé le moulin du même nom! En 1951, la nouvelle commune de Confignon compte 300 habitants, presque tous agriculteurs. On y trouve d'anciennes familles encore représentées à Confignon aujourd'hui: Berthet, Besson, Foëx, Gros, Lancoud... Pour le maire Claude Lancoud, l'urgence est la maigreur des ressources financières. Déficitaire, le premier budget communal compte Fr. 981,90 aux recettes, Fr. 1098,85 aux dépenses! Bien peu, même si l'on tient compte qu'un franc d'alors valait plus qu'aujourd'hui (un pain se vendait 17 centimes!). Aussi la Commune met-elle en



Extrait de carte topographique du Canton de Genève (1837 et 1838), par Guillaume-Henri Dufour
Publication: Pilet et Cougnard (1838), source: Bibliothèque de Genève / CIG (doc.rero.ch n°1549762)

location les « communs » de Mourlay (Mourlaz), dans lesquels tous les paysans du village pouvaient jusqu'alors faire paître leurs bêtes. En 1836, la population tout entière, femmes et enfants en tête, s'était pourtant soulevée contre un tel « acensement », chassant le géomètre Perrier au son des tambours et jurant qu'on n'admettrait jamais la suppression du pâturage commun!

En 1857, grand évènement: la construction du pont de Mourlay! Il fallait précédemment passer les récoltes d'une rive à l'autre de l'Aire par une simple passerelle de bois, souvent emportée par les eaux... En 1888, une ligne de chemin de fer à voie étroite relie Genève à Bernex avec une station à Confignon. Jusqu'alors il fallait emprunter une diligence pour se rendre à Genève et les rares élèves qui souhaitaient fréquenter une école en ville y allaient à pied! Voilà, en quelques mots, les modestes débuts de la commune de Confignon, promise au bel avenir que nous connaissons. Notons le rôle politique qu'y ont joué les femmes, plus d'un siècle avant d'avoir le droit de vote: c'est là un trait dont Confignon peut se vanter!

Confignon au 21^{ème} siècle

Que reste-t-il aujourd'hui de Confignon au 19^{ème} siècle? A cette époque, Confignon compte 400 habitants, le double en 1960 et huit fois plus en 2001. Ses limites territoriales n'ont pas bougé depuis 1851 et la Commune garde certains témoins de son passé. La place de l'église et le cœur du vieux village ont conservé des vestiges patrimoniaux, mais le

territoire s'est progressivement redessiné. La fin du siècle dernier a vu naître le quartier de Cressy, dont les deux tiers du bâti sont à Confignon, l'autre tiers appartenant à Bernex. Cette même Commune avec laquelle Confignon réécrit le secteur de Vuillonnex. Un troisième gros quartier intercommunal, avec Plan-les-Ouates, sortira bientôt de terre aux Cherpines, faisant passer la petite Confignon au statut de Ville à l'horizon 2030.

Du côté des voiries, la trame constituée par la route de Chancy, la route de Base et la route de Soral est toujours la même et permet de relier Confignon au lac. D'autres chemins historiques traversant l'Aire sont encore utilisés.



Photo: André Jullien, église de Confignon vers 1950

Seul le chemin de Mourlaz a été amputé et le pont, si utile au 19^{ème} siècle, a été supprimé lors de la renaturation de l'Aire. En 2018, le Canton a par ailleurs décidé de nommer ou renommer plusieurs chemins communaux, dont la partie nord de l'ancien chemin de Mourlaz, désormais baptisé promenade des Rêveries, en hommage au passage de Jean-Jacques Rousseau.

Des cendres des rails de la petite ligne Genève-Chancy de 1888, arrachés au XX^{ème} siècle, est née la nouvelle ligne de tram 14. Son prolongement en direction de la Champagne témoigne de la volonté des autorités de développer la mobilité douce. La ligne 15, déjà en chantier, traversera le futur quartier confignonnois des Cherpines et des lignes tangentielles de bus relieront tous les quartiers de Confignon. Une grande place sera également donnée aux piétons et cyclistes dans ces futurs aménagements.

Et si l'avenir de Confignon résidait dans une fusion avec ses voisines?

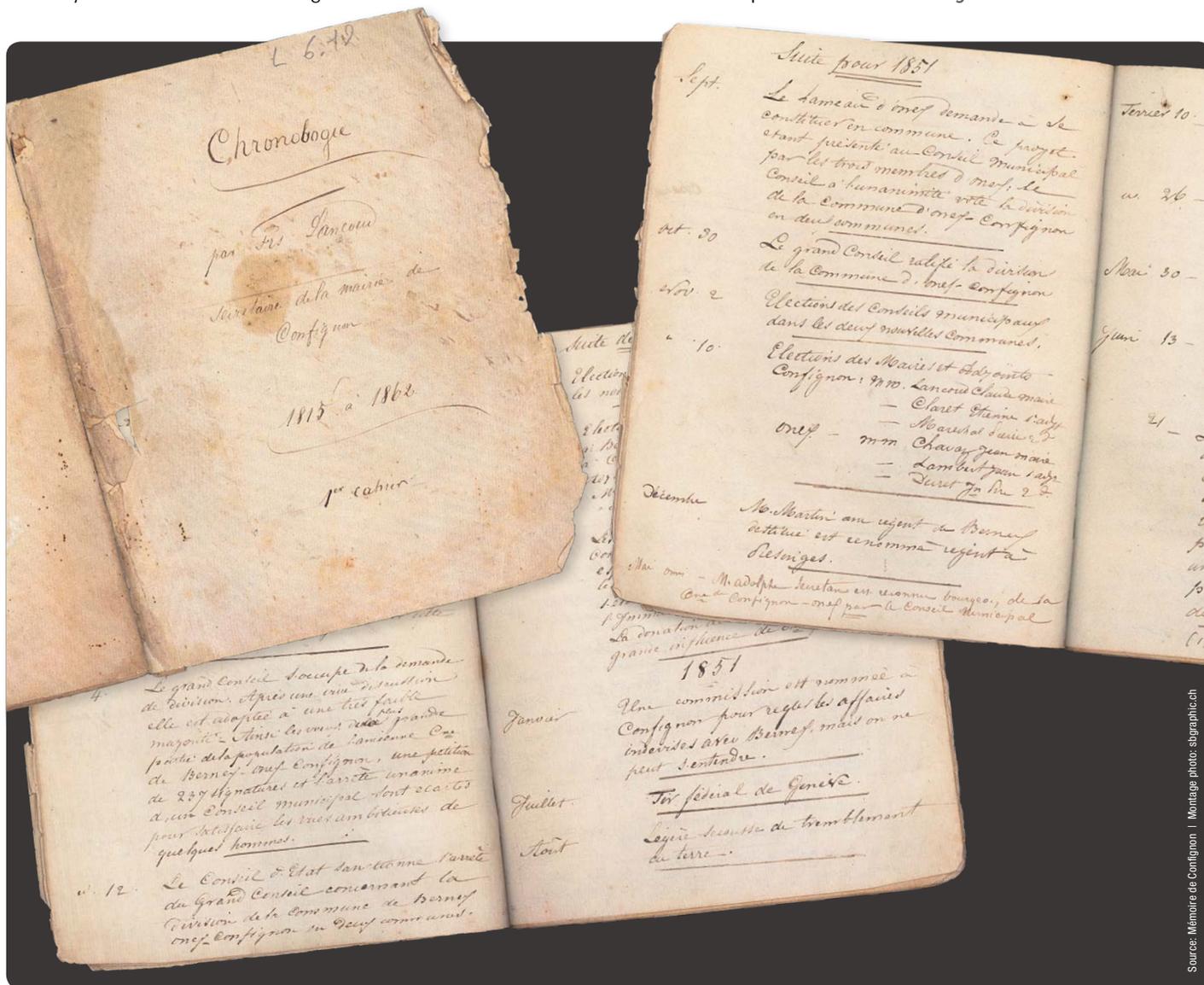
Tout développement implique des investissements et des ressources permettant d'assumer les besoins de la population. Si en 1951 la séparation des Communes leur offrait une nouvelle liberté, en 2021 c'est l'intercommunalité qui favorise le développement. A tel point que le Canton n'hésite pas à rêver à la fusion de certaines Communes, estimant que dans un territoire aussi petit que Genève, la souveraineté de 45 Mairies ne se justifie pas. Si les fusions de Communes ne sont néanmoins pas encore à l'ordre du jour, beaucoup jouent, en revanche, la carte de l'intercommunalité. En regroupant leurs centres de voirie, comme Bernex, Confignon et Onex. Ou en collaborant dans différents domaines: petite

enfance, culture, partage de locaux, services d'incendie et de secours, protection civile, état civil...

Démographie de Confignon

Année	Habitants
1851	280
1900	400
1960	800
2000	3'300
2021	4'650
2030 (estimation)	12'000

→ L'association Mémoire de Confignon (memoiredeconfignon.wordpress.com) a publié plusieurs ouvrages historiques, en vente à la Mairie ou via notre site www.confignon.ch



Chronologie de 1815 à 1862 par le Secrétaire de la Mairie de Confignon (extrait du 1^{er} cahier 1850-1851)

Séance du 21 septembre 2021

Le premier Conseil municipal de la rentrée s'est déroulé sans grand débat, tous les objets, y compris le budget de fonctionnement de la Commune, ayant été renvoyés dans diverses commissions pour étude.

Le Municipal a toutefois choisi de permettre aux différentes factions élues de se doter de conseillers municipaux suppléants, comme le prévoit une récente modification, par le Grand Conseil, de la loi sur l'administration des Communes (LAC). Une proposition de modification du règlement du Conseil municipal dans ce sens sera présentée prochainement en plénière.

Madame Aline Joliat de Voie de gauche (VG) a prêté serment et intégré le Conseil en remplacement de Johann Leutwyler, démissionnaire. Une motion « Une place du village de qualité, avec ou sans fontaine », émanant du PDC, a été renvoyée au Conseil administratif lui demandant d'envisager le remplacement de la fontaine existante par une nouvelle installation aquatique valorisant l'espace public, située au cœur de notre village et de proposer trois projets alternatifs impliquant une concertation de la population à un stade permettant d'intégrer des habitants.

Une autre motion, déposée par Demain Confignon (DC) « pour la réhabilitation et la revitalisation du bois du chemin de Pontverre » a été renvoyée au Conseil administratif.

En réponse à une question, Madame Uldry Frossard a précisé que la sécurité de la zone 20 du village sera intégrée à l'étude menée pour l'arrivée du bus sur la place.

A une question sur des plaintes liées aux déchetteries communales, Madame von Gunten-Dal Busco a rappelé qu'une entreprise est mandatée pour nettoyer les éco-points et que la Mairie étudie quelles mesures répressives pourraient être prises.

Séance du 9 novembre 2021

La séance a été marquée par le vote du budget 2022 de la commune de Confignon, présentant un excédent de CHF 43'000.- Le budget de CHF 16'019'253.- aux charges et CHF 16'062'253.- aux revenus, a été accepté à l'unanimité.

Deux délibérations, liées au budget, ont aussi été acceptées à l'unanimité: le montant de la taxe professionnelle communale pour l'année 2022 et la contribution annuelle au FIDU, pour le versement de subventions d'investissement aux Communes genevoises.

Le Conseil municipal a également voté deux crédits supplémentaires pour l'année en cours. CHF 15'000.- pour des allocations ponctuelles d'aide financière à des Confignonnais en situation de précarité et CHF 50'500.- pour les charges de gestion des déchets.

Le parlement a ensuite voté, sur le siège, un crédit d'investissement de CHF 65'000.- destiné à des panneaux de signalisation routière verticale. Un investissement, de CHF 43'000.-, pour une alarme incendie à la crèche, a été unanimement approuvé.

Un crédit de CHF 4'150'000.- destiné à activer la création de postes à durée déterminée nécessaires à la réalisation des quartiers des Cherpines et du Vuillonnet a été accepté.

CHF 725'000.- ont été accordés par les élus à les travaux de réfection des chemins des Marais et de Boisruail. Ainsi que CHF 299'500.- à l'extension de la zone 30 km/h Praleta.

Le règlement des parcs, promenades, espaces verts, préaux d'école, places de jeux et terrains

de sport, a été accepté à l'unanimité, avec un plan annulant et remplaçant la première version.

Un protocole d'accord pour la réalisation du projet « quartier des Cherpines » à Confignon, a été ratifié entre la Commune et trois entreprises.

En fin de séance, une motion concernant la politique des ressources humaines de la Commune a été transmise au Conseil administratif, afin que des démarches et des mesures soient prises en vue de renforcer la confiance au sein de l'administration communale.

Horaires de la Mairie durant les Fêtes

La réception et le guichet de la Mairie de Confignon seront fermés du 24 décembre 2021 au 2 janvier 2022. Réouverture le 3 janvier selon l'horaire habituel. Pour toute urgence durant les Fêtes, vous pouvez joindre la police municipale au 022 850 92 04 ou la police cantonale au 117. En cas de fortes chutes de neige, la permanence des Services extérieurs est atteignable au 079 433 30 92.

Promotions citoyennes – Jeudi 30 septembre

La salle communale, décorée pour l'occasion, a accueilli la traditionnelle raclette citoyenne dédiée aux habitantes et habitants naturalisés (en 2020 et en 2021), aux personnes ayant huit ans de résidence et aux jeunes ayant atteint leur majorité, tous désormais potentiels votants au niveau communal. Un quiz test des connaissances patriotiques a été brillamment animé par le président du Conseil municipal. Les échanges entre les élus et les invités ont été très appréciés, tout au long d'une soirée égayée en musique par un jeune engagé en « Petit Job » via la FASe. Certains membres du Conseil municipal avaient même enfilé le tablier pour l'occasion.

Apéritif communal

Annulé l'an dernier pour cause de pandémie, le traditionnel Apéritif communal se tiendra le **vendredi 14 janvier 2022 à la salle communale**. L'occasion pour autorités, élues en 2020, de présenter les différents moments phares de 2020 et 2021 ainsi que les projets en cours. Les Autorités et les responsables de l'administration communale se réjouissent de pouvoir retrouver la population, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, autour d'une verrée offerte par la Mairie.

Le programme de l'apéritif communal 2022 sera précisé dans un Tous-ménages.

DANS LE RÉTROVISEUR



Cinéma en plein air

mercredi 25 et jeudi 26 août

Dans une ambiance estivale bienvenue, les Confignonnois ont profité de deux séances de cinéma en plein air, sur des transats. Le mercredi 25 août, plus d'une centaine de personnes, regroupées sur la Place de l'Église, ont suivi avec plaisir les aventures de Billy Elliot, sous les platanes. Le jeudi 26, ce sont les péripéties de Ma vie de courgette qui ont ravi un public nombreux, rassemblé dans le préau de Cressy.



Repas des aînés

15 septembre

Le traditionnel repas des aînés de la commune de Confignon s'est exceptionnellement tenu en septembre, en raison de l'annulation des éditions des printemps 2020 et 2021, pour cause de pandémie. Plus de 130 personnes sur les 600 conviées ont répondu à l'invitation, malgré un certificat Covid devenu obligatoire. L'accueil tout en musique a été suivi d'un mot de bienvenue de Madame Elisabeth Gabus-Thorens, Conseillère administrative déléguée au dicastère social et d'un discours de Madame Elisabeth Uldry Frossard, Maire. Le repas, préparé par un traiteur, a été servi dans une ambiance très conviviale et en musique. Madame la Maire et nos deux Conseillères administratives ont partagé des moments de discussion aux tables, pour le plus grand plaisir des invités, heureux de pouvoir se réunir à nouveau entre habitants.

Cucine(s)

samedi 11 et dimanche 12 septembre

Les communes de Confignon, Bernex et Perly-Certoux ont proposé avec le Festival de la Bâtie un événement culturel culinaire et participatif original. Dans son projet, baptisé «Cucine(s)», la comédienne Floriane Facchini et son équipe ont parcouru les cuisines des habitantes et habitants des trois communes, à la rencontre des traditions culinaires et du terroir. Le public a ainsi pu découvrir des producteurs locaux, engagés, à travers trois balades en immersion, avant de rejoindre un magnifique banquet, installé sous la Pergola et déguster un festin local, dans une ambiance très conviviale.



A pied à l'école avec la Police municipale

La police municipale de Bernex-Confignon a reconduit son action de prévention à Pied à l'école durant une semaine. Plus d'une vingtaine d'élèves de l'école de Cressy ont ainsi été accompagnés sur le chemin de l'école et sensibilisés aux bases de la sécurité routière et aux attitudes adéquates à adopter dans la circulation. Une opération qui s'est à nouveau déroulée dans la bonne humeur avec des enfants très réceptifs aux conseils des agents de la police municipale.



Inauguration du préau de Cressy

mercredi 29 septembre / jeudi 21 octobre

Après un an de travaux, l'inauguration officielle du verdissement de Cressy a eu lieu à l'Aula de l'école de Cressy, en présence des autorités de Bernex et de Confignon. La cérémonie a tout juste suivi la pose de l'élément central du projet, la fontaine. Une intervention du maître d'ouvrage, Sylvain Lacroix des Ateliers Lacroix, a été suivie par les discours des Autorités. Une verrée, assurée par une équipe dynamique de jeunes du quartier, encadrés par la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), a clôturé l'événement. En octobre, ce fut au tour des élèves de célébrer symboliquement leur nouveau préau en présence de la direction de l'établissement Confignon-Cressy.



Cantatrice chauve

jeudi 7 octobre

Après plus d'un an de diète culturelle, la salle communale a renoué avec le théâtre, en accueillant une magnifique Cantatrice chauve. Le spectacle, mis en scène par le genevois Cyril Kaiser, a attiré plus de 110 personnes. L'absurde de Ionesco, magistralement interprété par quatre comédiens et trois marionnettes, a ébloui et interpellé le public qui a pu prolonger le plaisir en échangeant avec l'équipe lors de la verrée qui a suivi.



Séance publique Parc de Vuillonex

jeudi 14 octobre

Près de cinquante personnes, représentants des associations locales, membres des conseils municipaux de Confignon et de Bernex et résidents de Confignon, ont répondu à l'invitation de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature à participer à une séance publique sur le futur Parc de Vuillonex, à la salle communale. Après une présentation du projet, en présence des conseillères administratives Nathalie von Gunten-Dal Busco et Elisabeth Gabus-Thorens, le public a ensuite participé à des ateliers de concertation sur le futur parc et ses usages, menés par le bureau Urbaplan. Cette démarche vise notamment à accompagner l'État dans le cadre du mandat d'études parallèles pour le parc de Vuillonex.

Bourse aux vélos

samedi 16 octobre

La place du village a connu une joyeuse animation, avec sa première bourse aux vélos, organisée conjointement par la Commune et l'association Pro Vélo. L'occasion de faire réparer sa petite reine, d'acquérir une des 160 bicyclettes proposées et/ou de bénéficier des précieux conseils des professionnels présents.



Eliot et Margotte

dimanche 17 octobre

Après deux reports liés aux mesures sanitaires en lien avec la pandémie, plus de 80 petits et grands spectateurs ont enfin pu assister aux aventures rocambolesques d'Eliot et Margotte, à la salle communale. Les enfants ont ensuite participé à un atelier de création de marionnettes en papier, après un goûter offert par la Mairie.

→ Toutes les photos sur www.confignon.ch sous *Confignon > Photos & vidéos*

50-60 ans de mariage

jeudi 21 octobre

Douze couples confignonnois, célébrant leurs noces d'or ou de diamant en 2021, ont répondu à l'invitation de la Mairie pour un repas festif à l'Auberge communale.

Les autorités ont partagé ce moment convivial et félicité des participantes et des participants, heureux de ce moment d'échange. En fin de repas, pour marquer cette étape importante, les magistrats ont offert, au nom de la Commune, une petite attention à chaque couple.



Un traitement différencié et biologique pour les espaces verts communaux

La question de la réduction des pesticides de synthèse et l'utilisation de produits plus respectueux pour l'environnement est présente au quotidien et depuis plusieurs années dans les pratiques des différents services communaux. Le Conseil administratif soutient également ces efforts.

Le Conseil municipal a adopté une Motion (M-147) le 2 février 2021 pour une commune « 100% biologique/zéro pesticide ». Lors de l'examen de cette Motion, les responsables des Services de l'environnement de Lancy ont indiqué que l'entretien plus important en ressources de certaines surfaces devait être compensé par un entretien moins important sur d'autres. Un plan d'entretien serait à élaborer, permettant par exemple de remplacer un sol minéral par du végétal.

En 2021, les Services extérieurs communaux ont souhaité tester durant plusieurs mois l'impact sur les ressources humaines communales de la suppression des pesticides de synthèse dans leurs pratiques quotidiennes. Il en est ressorti une surcharge de travail difficile à absorber au sein de la petite équipe en place, des résultats parfois peu satisfaisants au niveau esthétique de la « végétation débordante », avec pour corollaire



des plaintes de certains habitants, tout particulièrement concernant le cimetière et dans une moindre mesure **le terrain de pétanque**.

Suite à ce constat et aux recommandations de Lancy, un mandat a été attribué cet automne afin de permettre la mise sur pied d'un état des lieux des espaces concernés et d'établir une méthode pour réaliser progressivement l'objectif d'une plus grande biodiversité à Confignon avec l'adhésion des citoyens et idéalement leur participation, pour les parcelles privées.

Dans un premier temps, il s'agit de déterminer quels aménagements doivent être prévus pour permettre un entretien zéro pesticide du cime-

tière et du terrain de pétanque, sans détérioration de la qualité esthétique de ces espaces publics et sans surcharge pour le personnel concerné. Au cours du printemps 2022, un plan d'entretien différencié des espaces verts communaux sera élaboré avec des recommandations d'entretien spécifiques pour chaque type de surface.

Une stratégie d'arborisation du domaine routier sera proposée, en coordination avec des mesures de mobilité, afin de renforcer la présence des arbres jouant un rôle important pour l'environnement et la qualité de vie dans le contexte actuel de changement climatique.

Confignon Cité de l'énergie Gold en ré-audit

En Suisse, plus de 5 millions d'habitants vivent dans une Cité de l'énergie, mais seulement une cinquantaine de communes ont obtenu le label Gold, remis en jeu tous les quatre ans, soit en 2022 pour Confignon.

Le ré-audit garantit que ses membres développent en continu des mesures de politique énergétique/climatique et s'adaptent aux nouveaux défis à relever, avec le soutien du Canton engagé vers une neutralité carbone pour 2050.

Chaque collectivité publique est appelée à jouer son rôle face au changement climatique déjà bien visible. La synergie et les outils offerts par l'association Cité de l'énergie nous aident à nous diriger vers plus d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et de protection du climat.

Un prochain dossier sur ces thématiques permettra d'approfondir les différents outils et mesures mis en place ou en cours à Confignon dont nous pouvons mentionner ici :

- Un Plan directeur des énergies 2019 ainsi qu'un récent Concept énergétique territorial des réseaux de chaleur à intégrer dans le Plan directeur communal en cours.
- La poursuite de la démarche « Sortir du fossile » en incitant l'ensemble des propriétaires à bénéficier d'un premier état des lieux de leur bien immobilier.
- La mise sur pied d'un plan d'assainissement technique et énergétique de l'ensemble du parc immobilier communal (voir dossier du Conf'lien de septembre 2021).
- Une étude d'aide à la décision pour une éventuelle extension de l'actuel chauffage à distance (CAD) communal au bois. Ce second CAD permettrait de chauffer encore plus de bâtiments

communaux sans énergie fossile, ainsi que des bâtiments privés et de nouvelles constructions projetées dans le quartier de Vuillonex.

- Au niveau de la mobilité: promouvoir la mobilité douce par des événements (Cyclomania, Bike to work, Bourse aux vélos) ou le soutien à l'implantation de vélos en libre-service. Favoriser les transports publics avec un soutien aux abonnements TPG et à la carte CFF journalière. Soutenir avec les partenaires cantonaux le développement des bornes de recharge électriques pour les véhicules motorisés (en cours).
- A l'heure où l'urgence climatique a été décrétée dans le Canton, comme dans de nombreuses autres collectivités publiques, les mesures à mettre en place ne manquent pas et c'est le concours d'un maximum d'acteurs, que ce soit au niveau individuel ou collectif, qui permettra de relever ce défi majeur de nos sociétés du 21^{ème} siècle.



Mobilité

La commune de Confignon souhaite devenir une commune exemplaire en matière de mobilité pour offrir à ses habitants des aménagements de qualité, privilégiant les mobilités douces. Plusieurs mesures sont en cours afin d'améliorer et faciliter la mobilité sur le territoire.

Bus Place du village - Evaux

Dans le cadre de l'arrivée de l'académie de Servette FC aux Evaux, une nouvelle ligne de bus reliera les Evaux au centre du village de Confignon. La mise en service de cette liaison est prévue au printemps 2022. Le bus desservant la nouvelle ligne 90 aura une capacité de 15 à 20 personnes. L'itinéraire de la ligne prévoit de relier la place du village, la croisée de Bernex, le futur quartier de Saint Mathieu, l'entrée nord du parc des Evaux (route de Pré-Marais), le Cycle d'orientation des Marais et l'entrée principale du parc des Evaux. La cadence annoncée sera de 15 à 30 minutes. Entièrement financée par le Canton, cette ligne offrira de plus la liaison rapide du cœur du village à l'arrêt du tram 14 « Bernex P+R », attendue depuis de nombreuses années.

Chemin de Narly

Suite à l'accord de l'office cantonal des transports (OCT), il sera prochainement possible d'installer des panneaux de signalisation « interdiction de stationner » sur le Chemin de Narly, entre le chemin de Sur-le-Beau et le chemin Boisruail sur les deux côtés de la chaussée.

Chemin des Etroubles

L'arrêt de circulation a aussi été modifié par l'OCT afin d'autoriser les habitants du chemin des Etroubles à transiter par le chemin de Sur-le-Beau, réservé aux riverains.

Chemin de Sur-le-Beau

Conformément à l'accord entre les communes de Confignon et Onex, il sera posé des bacs à fleurs entre le numéro 29 et le chemin des

Etroubles, pour un essai d'un an. La démarche vise à empêcher le transit de nombreux automobilistes sur ce chemin, autorisé uniquement aux riverains. Le passage en mobilité douce sera maintenu.

Chemins du bord de l'Aire

Suite à l'accord de l'OCT et l'arrêt de circulation en force, tous les chemins menant au bord de l'Aire seront pourvus de la signalisation « interdiction aux véhicules motorisés, sauf véhicules d'urgence ». Les chemins concernés: Praletta, Boisruail, Vairons, Rêveries, et Mourlaz.

Chemin de la Ranchée

Des bacs à fleurs et des marquages seront installés, afin de modérer la vitesse.

Chemins du Coteau

Onze panneaux de signalisation 30km/h seront aussi apposés afin de réduire la vitesse sur les chemins du Coteau, en accord avec l'OCT.

Route de Soral

Le Conseil administratif a sollicité la mise en régime 30km/h du tronçon de la route de Soral à Confignon, ceci en conformité avec les objectifs de la loi sur une mobilité cohérente et équilibrée. L'OCT et la Commune ont par ailleurs relevé un manque d'aménagements piétons et cyclables sécurisés sur cette route et demandé que l'étude intègre également les traversées piétonnes, notamment la liaison entre le village et la Mairie.

Route de la Galaise

Depuis le 20 septembre 2021, la route de la Galaise, entre la route de Base et le chemin des Longues-Rasses, est fermée à la circulation de manière définitive en raison des travaux du tram 15 reliant les Palettes à la ZIPLO en passant par les Cherpines. Les automobilistes sont invités à circuler sur les chemins des Longues-Rasses et du Pont-du-Centenaire.

Bilan zone 30

Suite au bilan des zones 30 du village, de Cressy et des Marais par le bureau RGR Ingénieurs Conseils, la Commune va examiner de manière approfondie les mesures proposées afin de réduire le trafic et la vitesse sur les chemins Chaumont, Marais, Petite-Pralette, Sous-le-Clos, Pontverre, Vuillonnet, Edouard-Vallet et Joseph Berthet. Les aménagements actuels ne suffisent pas à satisfaire l'objectif de modération de vitesse mis en place. Nous procéderons à une étude par secteur afin d'améliorer la situation actuelle, en incluant la mobilité douce.

Stratégie zone 5

Confignon élabore sa stratégie pour la zone villa (zone 5). Suite à de nombreuses réalisations dis-harmonieuses lors de la densification de la zone villa, le Canton a exigé des Communes la mise en place d'un dispositif permettant de « cadrer » cette densification.

Celui-ci permettra de guider les concepteurs vers des objectifs lisibles et dotera l'administration d'un outil d'aide à la décision pour établir les préavis lors de l'examen des autorisations de construire.

Cet instrument dirigera les concepteurs des projets de villas vers des objectifs ambitieux, permettant de préserver et valoriser l'environnement existant. Les domaines suivants seront notamment traités: taux important de plantations en pleine terre, reconstitution des trames végétales et biologiques, préservation des vues, constitution de cheminements piétonniers continus. La Commune exigera également de pouvoir rencontrer, le plus en amont possible, les concepteurs souhaitant valoriser leurs parcelles afin d'intégrer les critères de la stratégie pour la zone villa au démarrage des projets.

Cette stratégie nous permettra de valoriser et préserver les qualités environnementales et biologiques du territoire communal. Elle accompagnera le développement et la densification qualitative de cette zone. La réflexion se poursuit avec nos mandataires et la commission du Conseil municipal. Un atelier de concertation sera organisé prochainement.



Une nouvelle classe intégrée à Cressy

Après l'ouverture d'une classe intégrée (CLI) à Confignon en 2019, une CLI a ouvert ses portes dans l'école de Cressy à la rentrée 2021. Cette classe accueille sept élèves de 8 à 11 ans ayant tous rencontré des difficultés variées au cours de leur parcours scolaire.

La mission de la CLI est d'offrir une prise en charge spécialisée, afin que chacun puisse poursuivre une scolarité correspondant à son rythme et ses besoins spécifiques. Tout en côtoyant quotidiennement les élèves de l'école pour favoriser un épanouissement social.

L'encadrement offert à ces élèves est plus important que dans une classe «régulière». Deux enseignantes, dont une à 40 %, une éducatrice à 70 % et un psychologue à 20 % constituent l'équipe de la CLI.

Ceci s'explique par la mise en place de projets visant la progression individualisée de chaque élève, tant sur le plan des apprentissages que

sur un plan relationnel. Cela permet la mise en œuvre d'intégrations accompagnées, sans surcharger la classe d'accueil ni l'enseignant ou l'enseignante en charge de celle-ci. Les intégrations, déjà fonctionnelles en ce début d'année, concernent les récréations, les temps du parascolaire de midi et une activité de jeu d'échecs. Un autre projet d'intégration aux cours d'arts plastiques est en phase d'élaboration et d'autres pourront voir le jour durant l'année, selon les compétences et besoins des élèves.

Les élèves de la CLI n'habitent pas forcément dans le quartier où ils sont scolarisés. Aussi, dès 7 h 15 chaque matin, des bus vont les chercher à domicile pour les amener à l'école de Cressy où ils sont attendus à 8 h. Le même transporteur effectue le trajet retour à 16 h. Nos élèves fréquentent le parascolaire durant la pause de midi. Depuis la rentrée scolaire, nous constatons que ces élèves ont d'ores et déjà commencé à tisser des liens avec certains camarades et adultes qu'ils côtoient à l'école de Cressy.

L'équipe de la CLI souhaite remercier tout particulièrement le corps enseignant, les animatrices du GIAP, les personnes en charge du bâtiment, l'association des parents d'élèves, le directeur de l'établissement ainsi que la Mairie pour leur ouverture, leur professionnalisme et leur accueil chaleureux, ingrédients sans lesquels ce bilan ne serait pas aussi positif.

Laurence Cotting

Enseignante & Responsable pédagogique de la CLI de Cressy

Campagne de prévention «STOP SUICIDE»

Thématique taboue, le suicide est pourtant la première cause de mortalité chez les 15-29 ans en Suisse. Il est donc primordial d'en parler pour déstigmatiser ce sujet et sensibiliser chacun et chacune aux différentes façons d'agir.

Depuis plus d'un an, la pandémie du Covid-19 affecte la santé mentale des jeunes. Les liens sociaux se sont réinventés à travers les réseaux sociaux, via l'entraide et l'engagement citoyen. La campagne de STOP SUICIDE est focalisée sur la diffusion de contenus en ligne et met en avant les bénévoles de l'association. La campagne propose aussi une série de podcasts sur les expériences et parcours de vie de personnes concernées ou endeuillées par le suicide. En parallèle, l'association conceptualise un outil de prévention spécifiquement dédié à la population LGBTIQ, dont le risque suicidaire est en moyenne deux à cinq fois plus élevé que chez les jeunes hétérosexuels et cisgenres.

Des événements culturels et sportifs sont aussi prévus. L'année dernière, l'association avait développé, en collaboration avec un groupe de jeunes, un projet théâtral autour de la thématique du suicide. Cette pièce a été remise au programme de la campagne 2021 et peut être programmée par des communes, écoles et maisons de quartier.

Pour plus d'informations, écrivez à **10septembre@stopsuicide.ch!**

→ Retrouvez toutes les informations sur la campagne de **STOP SUICIDE** sur **facebook**, **instagram** et sur **www.stopsuicide.ch**

Information

Cours de danse du monde à Cressy Plus, dès le 14 septembre 2021

Rejoignez le cours de danse du monde proposé par Christine Beausoleil **tous les mardis de 10 h à 11 h 15** pour bouger en musique. Dans une ambiance décontractée et chaleureuse, vous pourrez améliorer votre équilibre, votre coordination et votre mémoire. Programme de danses variées de toutes origines, accessible à toutes et tous.

→ **Lieu: salle polyvalente au rez, rue Edouard-Vallet 18**
Inscription: gymseniorsge@ge.prosenectute.ch ou 022 345 06 77
 (du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h) – Coût annuel: CHF 336.- payable en deux fois – ge.prosenectute.ch/gym-seniors

Permanence Impôts 2022

La Permanence Impôts 2022 (remplissage de déclarations d'impôts simples) pour les personnes disposant de revenus modestes (selon barème) et habitant les communes de Bernex, Confignon et de la Champagne, sera à disposition **du 1^{er} février au 30 avril 2022**. Une participation de **CHF 35.-** par déclaration sera demandée.

→ **Inscription: Centre d'action sociale de Bernex**
 313 rue de Bernex, 1233 Bernex, 022 420 39 30.
 Plus d'informations et formulaire disponible en début d'année sur le site www.bernex.ch



Une fusée pour Pépé

Spectacle pour petits et grands.

Dimanche 27 février 2022 à 15 h à la salle communale de Confignon.

Un enfant en détresse, dont le grand-père vient de partir au ciel! Voilà le point de départ du spectacle présenté à Confignon par la Cie Pierre Caillou. Une histoire aux multiples rebondissements abondant avec poésie des questions touchant à la fois les rêves, les liens, les peurs et les questionnements des enfants. Science, philosophie, métaphysique, autant de domaines et d'émotions qui suivent un fil rouge adapté et décliné pour tous les publics.

Un rendez-vous familial à ne pas rater! **Au terme du spectacle, la Cie proposera un atelier « poésie » aux enfants autour d'un goûter, offert à tous par la Commune.** Ouverture des portes à 14 h 30. Spectacle organisé dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

→ Tarif unique **CHF 10.-** Inscription à la Mairie au 022 850 93 93 (le matin) ou par courriel à: communication@confignon.ch

Festival Groove'N'Move 2022

Groove'N'Move: Battles, stages Hip-Hop et Break Dance à Cressy

Après deux éditions partiellement annulées en raison de la pandémie de coronavirus, le Festival genevois de danses urbaines **Groove'N'Move** propose à nouveau sa journée dédiée aux enfants et aux adolescents le **dimanche 6 mars 2022 à l'école de Cressy**.

En matinée: Stages kids et juniors

- 10 h à 11 h: **Hip-Hop** pour les 12-17 ans
- 11 h 15 à 12 h 15: **Break dance** pour les 8-12 ans

Prix pour un stage: CHF 5.- (donne droit à l'entrée pour les Battles de l'après-midi)

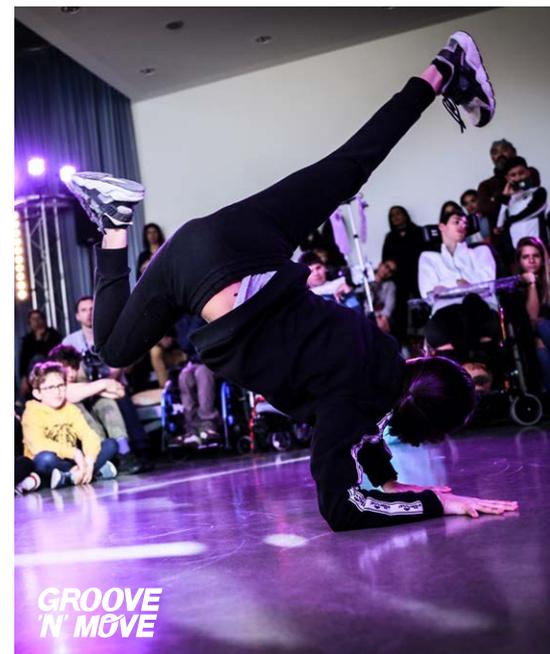
Après-midi: Battles à 15 h (deux catégories d'âge, sur inscription)

- Battle kids de 8 à 13 ans
- Battle juniors de 14 à 17 ans

Entrée public: CHF 5.-

Une journée réalisée en partenariat avec les communes de Confignon et de Bernex.

→ Festival Groove'N'Move du 5 au 14 mars 2022. Plus d'informations et inscription dès janvier sur www.groove-n-move.ch



Festival Antigél 2022

Antigel repassera par Confignon

Après une édition 2021 partiellement annulée en raison de la pandémie, le programme 2022 sera dévoilé le 14 décembre et publié sur notre site Internet. **Le festival se tiendra du 27 janvier au 19 février 2022 dans le Canton et au-delà.**

La Commune collaborera comme chaque année avec Antigél et les détails sur l'événement qui se déroulera à Confignon vous seront communiqués par un Tous-ménages et sur notre site Internet.

→ www.antigel.ch

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Le Coteau: Plein d'espoir et de projets pour la nouvelle année

Quelques belles excursions ont ponctué ces derniers mois. Les activités ont totalement repris avec satisfaction. Nous avons profité d'un pétillant voyage dans la région de Reims et d'une visite du Hameau du vin Duboeuf en Beaujolais.

Grâce aux Communes, nous pouvons aussi renouer avec nos repas festifs.

- Un repas et le goûter de Noël le 21 décembre.
- Quelle joie aussi de nous retrouver à nouveau tous ensemble pour casser la marmite lors du traditionnel repas de l'Escalade, le 8 décembre.

«La vieillesse c'est quand on commence à dire: Jamais je ne me suis senti aussi jeune» (Jules Renard)

Rejoignez-nous si vous avez plus de 50 ans. Le programme de l'année 2022 promet d'être réjouissant grâce au dynamisme des membres du comité que je remercie vivement.

Nous vous souhaitons de joyeuses et lumineuses fêtes de Noël ainsi que nos meilleurs vœux pour une heureuse nouvelle année.

Laurence Kunz, Présidente.

→ Information et inscription aux repas et activités sur notre site internet www.le-coteau.ch ou par téléphone 022 757 54 76 au secrétariat.

Recherche photos de classes de Confignon

En septembre 2020, Mémoire de Confignon recherchait le pot du 1^{er} août de 1979, manquant à sa collection. Un de ses heureux propriétaires lui a offert cet exemplaire! Il trône désormais avec tous les autres. Un tout grand merci à ce Confignonnais!

Mémoire de Confignon revient solliciter la population:

Auriez-vous dans un de vos tiroirs une ou plusieurs photos de classes de 6P (dernière année d'école primaire) de l'école de Confignon?

Des années:

- 1979 – 1982 – 1984 – 1989;
- toute la décennie 1990 (sauf 1991);
- toute la décennie 2000-2010, (sauf 2003 et 2008);
- 2017 et une photo 2018 pour l'école de Confignon;
- 2019 et 2020 pour l'école de Cressy.

Si vous possédez ces photos, l'Association vous serait très reconnaissante de les lui faire parvenir, accompagnées des noms des enfants qui y figurent, à l'adresse suivante:

Daniel Blondin, chemin de Sous-le-Clos 14, 1232 Confignon.

Nous les traiterons avec grand soin, les scannerons et vous les renverrons ensuite au plus vite (n'oubliez pas de mentionner votre adresse!).

D'avance, nous vous remercions sincèrement de cette nouvelle collaboration.

Deux nouvelles salles événementielles au Centre intercommunal des Evaux

Dans le cadre de la rénovation complète du bâtiment principal du Parc, la Fondation des Evaux a ouvert deux nouvelles salles à destination de particuliers, d'associations et d'entreprises. D'une capacité de 200 personnes et de 30 personnes, elles répondront à une demande toujours croissante à Genève.

La salle Belvédère et le Chalet rustique sont bien connus des usagers du Parc des Evaux. Ils accueillent un grand nombre d'événements privés et publics tout au long de l'année. Plus de 300 locations ont été effectuées en 2019, avant la pandémie, réunissant près de 10'000 personnes. Depuis cet automne, la Fondation propose deux nouvelles salles. La première, adjacente au nouveau Restaurant des Evaux, offre un cadre moderne et une ouverture lumineuse vers le parc, avec une terrasse privée. La seconde, «Côté jardin», peut quant à elle accueillir jusqu'à 30 personnes. Son jardin privatif agrémenté d'une prairie fleurie, de graminées et de bouleaux apporte une atmosphère naturelle et verdoyante. Elle est située au cœur du parc, à proximité immédiate de l'accrobranche, des infrastructures sportives, des jeux pour enfants et du restaurant.



Salle «événementielle»

La Fondation des Evaux poursuit ainsi son objectif d'offrir à la population et à ses riverains des infrastructures de qualité pour leurs occupations de loisirs. Avec l'assouplissement progressif des mesures sanitaires, ces deux salles répondront assurément au besoin de se retrouver pour des moments de joie et de convivialité.

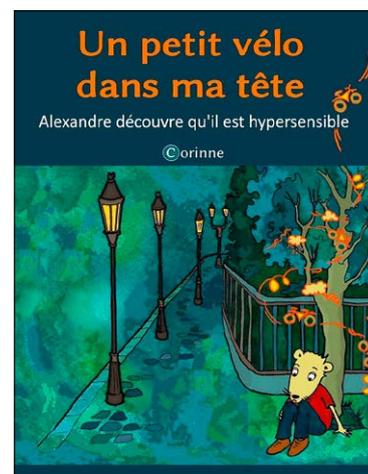
La Fondation des Evaux poursuit ainsi son objec-

Accompagner l'enfant hypersensible

Enseignante, licenciée en psychologie et résidente de Confignon, Corinne Vonaech a publié ce printemps un petit livre destiné aux enfants hypersensibles. « Un petit vélo dans ma tête » s'adresse aux plus jeunes avec des mots et des images permettant aux parents d'accompagner les 6-10 ans dans la compréhension de leur personnalité. Une lecture commune aide l'enfant hypersensible à comprendre ce qui se passe en lui, d'où sort ce trop plein d'émotions et surtout de découvrir qu'il n'est pas seul avec sa différence puisque, selon l'auteure, une personne sur cinq est hypersensible ou a un tempérament hypersensible.

Maman d'enfants hypersensibles, jeunes adultes aujourd'hui, la Confignonnaise a écrit et illustré cet album afin de combler une lacune en proposant un livre pour enfants documenté et complet d'un point de vue théorique sur la thématique de l'hypersensibilité.

→ Pour plus d'informations sur ce livre et son auteure: www.corinnehsp.ch



Couple de Canards chipeau (*Mareca strepera*), source: wikipedia, Andrew Dunn

Sorties matinales à l'écoute des oiseaux

Sorties d'environ deux heures, par n'importe quel temps. Bonnes chaussures, jumelles si possible.

Samedi 22 janvier 2022 – Bords du Rhône, observatoire de Planfonds
8 h 30, Place de Confignon. Covoiturage.

Samedi 5 mars 2022 – Rives de l'Aire
7 h au bas de la Promenade des Rêveries, avant le chemin en gravillons

Samedi 9 avril 2022 – Rives de l'Aire
6 h au bas de la Promenade des Rêveries, avant le chemin en gravillons

→ Inscriptions jusqu'à la veille au soir: 022 757 27 38 ou francois-gautier@bluewin.ch

(culture & rencontre)

Collège de Saussure – 1213 Petit-Lancy

Programme des activités pour décembre 2021

Cours & modules 2021-2022

Dans la mesure des places disponibles, vous pouvez vous inscrire en cours d'année aux cours et modules proposés entre septembre et mai!

→ www.culture-rencontre.ch

CinéKid, cinéma pour enfants

« Pirouette et le sapin de Noël » Mardi 14 décembre 2021 à 16 h 45

7 courts films, 2018, Corée/Russie/Danemark/Irlande/Lithuanie, 1 h 01, version française, dès 4 ans. Histoires d'amitiés entre enfants et animaux sous forme de petits contes sous la neige.

Aula du Collège de Saussure, Vieux-Chemin d'Onex 9, 1213 Petit-Lancy.
Tarif: CHF 10.-, formules d'abonnements.

→ www.culture-rencontre.ch/cinesaussure

Délai rédactionnel pour le Confi'lien du mois de mars 2022

Les personnes et les associations communales souhaitant apporter leur contribution au Confi'lien du mois de mars 2022 peuvent transmettre leur texte d'ici au: **8 janvier 2022** par courriel à: communication@confignon.ch ou directement à la réception de la Mairie.

Suppression de la benne « déchets de jardin » à la déchetterie du village

A partir du début de l'année 2022, la benne de la déchetterie du village collectant les déchets de jardin sera supprimée. Nous vous remercions d'avance d'en prendre bonne note.

L'objectif visé n'est évidemment pas de diminuer la collecte des bio-déchets à Confignon et nous souhaitons bien sûr continuer à progresser ensemble – et de manière encore plus marquée – vers une diminution des déchets incinérables et l'augmentation des récupérables et bio-déchets.

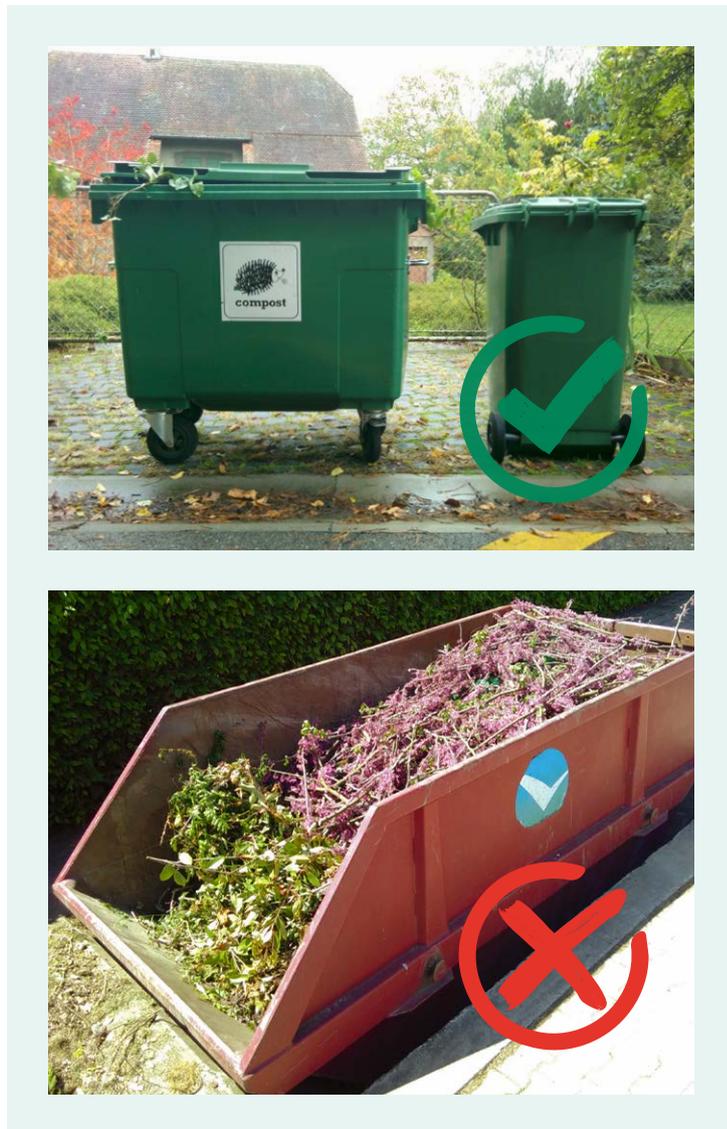
La décision de supprimer l'usage de cette benne a été prise pour plusieurs raisons: sa levée entraîne des coûts trop importants en regard des coûts globaux de levées des déchets. De plus, un service de levée hebdomadaire au porte-à-porte des bio-déchets (de jardin et de cuisine) est disponible, ainsi que quatre levées annuelles des branchages.

Nous avons constaté que plusieurs communes voisines ne disposent plus d'une telle offre et que la benne de notre déchetterie était aussi utilisée non seulement par des habitants d'autres communes, mais aussi par des entreprises de jardinage (pratique interdite pour les professionnels).

Face à ce constat, la décision de supprimer cette benne de collecte des déchets de jardin s'est imposée au Conseil administratif, tenant compte des nombreuses alternatives qui s'offrent aux Confignonnais:

- les levées au porte-à-porte dont vous retrouvez toutes les dates dans **le Guide des déchets annexé à cette édition du Conf'lien**;
- la possibilité de réaliser votre propre compost (engrais naturel). **Voir la brochure explicative du Canton qui se trouve sur confignon.ch > Nature et jardin**;
- **l'accès gratuit pour les habitants à l'ESREC de Châtillon.**

D'avance, nous vous remercions de votre compréhension et collaboration afin d'adapter votre pratique le cas échéant.



Nouvelle politique cantonale des déchets

Cette nouvelle politique doit permettre d'accélérer la transition écologique en s'appuyant sur trois axes d'objectifs complémentaires:

1. La réduction des déchets à la source, car **« le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas »**.
2. L'amélioration du recyclage des déchets ou **« mieux trier pour mieux recycler »**.
3. L'élimination locale des déchets, soit **« éliminer dans le respect de l'environnement »**.

Parallèlement, un projet de loi cantonal sur les déchets est en discussion au sein de la Commission de l'environnement du Grand Conseil. Son renouvellement s'impose de par le fait que la loi de 1999 est obsolète au regard de l'Ordonnance fédérale sur la réduction et l'élimination des déchets (OLED de 2016). Une mise en cohérence est donc obligatoire et permettra d'appuyer les objectifs de la politique cantonale adoptée par le Conseil d'Etat, après consultation des communes et autres partenaires.

Au moment de remettre les articles du Conf'lien, les résultats consolidés de la gestion communale des déchets 2020 transmis par le Canton n'étaient pas encore disponibles. Nous ne manquerons pas de vous en informer dans l'édition de mars 2022.

GUIDE DES DÉCHETS

Levées 2022



Jours des levées

Au porte-à-porte dans la commune, sauf quartier de Cressy avec terriers:



ORDURES MÉNAGÈRES (incinérables)
Mardi et vendredi matins



DÉCHETS ORGANIQUES (de cuisine et de jardin)
Mercredi

Jours fériés: la levée est reportée au lendemain → Vendredi Saint: 15 avril reporté au samedi 16 avril

Rappel: les propriétaires d'immeubles et les privés **sont tenus de mettre à disposition un container spécifique aux biodéchets**, collectant les déchets de cuisine dans des sacs compostables — soit séparément, soit avec les déchets de jardin en vrac — afin qu'ils puissent être levés au porte-à-porte le mercredi.

Levées spéciales des recyclables et branchages

Périodicité de base, sauf en cas de jours fériés: → voir le calendrier ci-dessous



PAPIER / CARTON
1^{er} jeudi du mois



VERRE
2^{ème} jeudi du mois



ENCOMBRANTS
5 fois par an

Pour toutes les levées:

- **Les déchets / matières à lever sont mises dans un container ad hoc.** (voir détails dans le descriptif des pages suivantes)
- **Aucun déchet ou sac plastique ne doit être posé à même le sol.**
- **Sortir le conteneur ad hoc la veille** entre 17 h et 21 h **et le rentrer le jour même** après le ramassage.

Calendrier des levées spéciales recyclables et branchages

MOIS	PAPIER	VERRE	ENCOMBRANTS	BRANCHAGES
Janvier	6	13	-	-
Février	3	10	24	-
Mars	3	10	-	-
Avril	7	14	28	5
Mai	5	12	-	17
Juin	2	9	30	21
Juillet	7	14	-	-
Août	4	11	-	-
Septembre	1	15	29	-
Octobre	6	13	-	-
Novembre	3	10	-	15
Décembre	1	15	29	-

Espace de récupération cantonal de Châtillon | ESREC

Chemin des Communaux 40
1233 Bernex
022 420 91 22

Uniquement ouvert aux habitants.

Ouvert toute l'année du mardi au dimanche y compris les jours fériés, exceptés les 25 décembre et 1^{er} janvier.

Mardi - Vendredi:

Mars à octobre: 15 h - 19 h
Novembre à février: 14 h - 17 h

Samedi - Dimanche: 10 h - 17 h

Info-service cantonal:

022 546 76 00



Ordures ménagères (incinérables)

Levée les mardis et vendredis

A déposer dans un conteneur ad hoc sorti la veille entre 17 h et 21 h et le rentrer le jour même après le ramassage. **Seuls les conteneurs sont levés.**

Déchets urbains des entreprises

Les déchets urbains incinérables des entreprises sont soumis au monopole d'élimination des pouvoirs publics et sont donc collectés par la commune aux frais des entreprises.

Voir le *Règlement communal relatif à la gestion des déchets* sur : www.confignon.ch/infos_pratiques/déchets



Déchets organiques de cuisine et de jardin

Levée les mercredis

A déposer dans un conteneur ad hoc sorti la veille entre 17 h et 21 h et le rentrer le jour même après le ramassage. **Seuls les conteneurs sont levés.**

Les déchets de cuisine doivent être mis dans des sacs compostables uniquement (*OK Compost* ou *EN 13432*). Les déchets de jardin doivent être déposés en vrac dans le conteneur (sauf les branches d'arbres: voir le calendrier des levées spéciales en p. 1).

Sapins de Noël

A déposer — sans décoration — les mercredis (levées déchets organiques) du mois de janvier, sur le trottoir ou à l'emplacement des conteneurs.

Branchages — Voir levées spéciales en p. 1

Branches issues de la taille des arbres.

Levées au porte-à-porte selon le calendrier des levées spéciales en p. 1 ou à l'ESREC de Châtillon (gratuit pour les habitants).

LES RECYCLABLES

Le recyclage — surtout lorsqu'il peut être réalisé indéfiniment pour certains matériaux — permet de préserver les ressources naturelles, tout en réduisant la consommation d'énergie.



Verre — Voir levées spéciales en p. 1 ou points de récupération

Rappel: mis à part les verres à boire cassés, ne pas mettre le verre dans les incinérables ! Le verre représente encore 8% du contenu de nos poubelles, alors qu'il peut être recyclé indéfiniment pour fabriquer de nouvelles bouteilles ou des récipients.

QUE TRIER ?

Bouteilles, flacons et bocaux. Les verres doivent être exempts de fermetures métalliques, en liège, plastique ou caoutchouc.

Dans un conteneur ad hoc.

ATTENTION !

Les vitres et les miroirs ainsi que la porcelaine et la céramique doivent être déposés à l'ESREC de Châtillon (gratuit).

Le dépôt du verre est interdit dans les points de récupération du lundi au vendredi entre 20 h et 7 h, le samedi entre 19 heures et 8 heures ainsi que les dimanches et jours fériés. Merci de respecter la tranquillité publique.



Papier/Carton — Voir levées spéciales en p. 1 ou points de récupération



QUE TRIER ?

Tous les genres de papiers et de cartons: papier pour imprimantes, journaux, magazines, enveloppes, feuilles, emballages en carton, papier broyé, etc.

Uniquement les jours prévus à cet effet.

Dans un conteneur, sac en papier ou paquet ficelé

ATTENTION !

Les cartons et papiers souillés ne sont pas admis (cartons de pizzas, souillures de peinture, de gras, etc.). Sont également exclus: briques de lait et de thé froid, feuilles autocollantes.



Aluminium, fer-blanc

Les écopoints élargis du village et rue René Jollien sont équipés de conteneurs pour la récupération de l'aluminium et du fer-blanc. Triés à la source, ils peuvent être récupérés indéfiniment.

QUE TRIER ?

Les canettes, tubes, barquettes et feuilles en aluminium ainsi que les bombes aérosols vides. Les boîtes en fer-blanc (conserves, nourriture pour animaux, etc.) Les objets métalliques plus volumineux (casseroles, passoirs, etc.) peuvent être déposés gratuitement à l'ESREC de Châtillon.



PET

Les écopoints élargis du village et rue René Jollien sont équipés de conteneurs pour la récupération du PET, mais nous vous convions autant que possible, à ramener vos emballages PET dans les commerces (recycleurs officiels).

Le PET est une matière plastique facilement transformable et recyclable. Sa récupération permet de produire de nouveaux emballages.

Néanmoins s'agissant d'un flacon à usage unique, privilégiez le plus possible des bouteilles (en verre ou en plastique) réutilisables plusieurs fois.

QUE TRIER ?

Toutes les bouteilles ayant contenu des boissons uniquement. Pour collecter le PET, répondez 3 fois oui à ces trois questions :

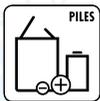
- s'agit-il d'une bouteille ?
- la bouteille est-elle en PET ?
- contenait-elle une boisson ?

ATTENTION !

Les emballages ayant contenu d'autres produits doivent être éliminés avec les ordures ménagères (barquettes pour les fruits et les légumes, charcuterie, etc.).

LES BOUTEILLES EN PE (POLYÉTHYLÈNE)

Les bouteilles de lait, shampoing, huile, vinaigre, etc., peuvent être déposées dans certains commerces.



Piles et accumulateurs rechargeables

Tous les commerces vendant des piles ont l'obligation de reprendre gratuitement les piles et les accumulateurs hors d'usage. Les écopoints élargis du village et rue René Jollien sont équipés de conteneurs pour la récupération des piles.

Ce sont les déchets domestiques les plus polluants. Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans une poubelle et encore moins dans la nature.

ATTENTION !

De nombreux objets (jouets, gadgets qui clignotent, bougent ou font du bruit) contiennent des piles cachées. Retirez-les avant de les jeter !

Les batteries des véhicules doivent être déposées dans les ESREC ou les commerces qui vendent ces produits.



Objets encombrants et ferraille

Voir levées spéciales en p. 1



A déposer la veille du jour de ramassage entre 17h et 21 h, dépôt gratuit à l'ESREC de Châtillon. Objets en bon état: œuvres caritatives.

QUE TRIER ?

Meubles et objets ménagers volumineux (bois, métal ou plastique), matelas, tapis, mobilier et jeux de jardin, casseroles, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), etc.

Il est interdit de déposer des objets contaminés (ex. punaises de lit). Conflignon ne lève pas les déchets encombrants des entreprises et des commerces.



Déchets spéciaux

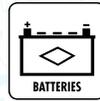
Les déchets ménagers spéciaux peuvent être rapportés dans les commerces qui les a vendus ou déposés gratuitement à l'ESREC de Châtillon.



- Restes sous forme tant liquide, solide ou en aérosol de peintures, vernis, pétrole, décapants, diluants, colles, pesticides, engrais, produits d'entretien, huiles minérales, poisons pour animaux ainsi que produits chimiques et toxiques divers.



- Les médicaments ne doivent plus être apportés dans les ESREC, mais dans les pharmacies.



- Les ampoules économiques, tubes fluorescents et à LED peuvent être rapportés gratuitement dans les commerces vendant ce genre de matériel (les ampoules à incandescence et à halogène peuvent être jetées à la poubelle.)



- Les batteries des véhicules doivent être rapportées dans un ESREC ou dans un commerce qui vend ces produits.



- Les cartouches d'encre — toners — sont à rapporter dans les magasins proposant ces articles (reprise gratuite quelle que soit la marque) ou dans un ESREC.

- Huiles de friture ou huiles végétales: il est strictement interdit de les déverser dans les canalisations. Petites quantités: ces huiles peuvent être jetées à la poubelle en les mettant dans une bouteille en plastique fermée, de 2 litres au maximum (excellent combustible !).



Appareils électroniques et électroménagers



Leur élimination avec les ordures ménagères ou les déchets encombrants est interdite par la loi depuis 1998, car ils contiennent des métaux lourds et d'autres matériaux nocifs pour l'environnement.

LA COLLECTE

Les commerces ont l'obligation de reprendre gratuitement les appareils du même genre que ceux qu'ils proposent, quels que soient la marque, le lieu et la date de l'achat.

Tout dépôt sauvage est passible d'une amende.

- Le matériel électrique, électronique et l'électroménager hors d'usage peut également être déposé à l'ESREC de Châtillon gratuitement.
- Les appareils en état de fonctionnement peuvent être remis à des œuvres caritatives.

RÉPARER, ÉCHANGER OU DONNER
PLUTÔT QUE JETER

www.ge-repare.ch

www.keepinuse.ch

Points de récupération des déchets et recyclables

											
ÉCOPOINTS VILLAGE	PAPIER	VERRE	PET	PILE	ALU	CUISINE	JARDIN	ORGANI.	CAPSULE	TEXTILE	O. MÉNAG.
Ch. de Sur-Beauvent 2	•	-	-	-	-	•	-	-	-	-	••
Ch. de Pontverre 10	•	-	-	-	-	•	-	-	-	-	•
Ch. de Pontverre (crèche)	•	-	-	-	-	-	-	-	-	-	•
Ch. des Hutins (entrée école)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	•	-
Ch. des Hutins 3	•	-	-	-	-	•	-	-	-	-	••
Ch. des Hutins 49	•	-	-	-	-	-	-	-	-	-	••
Ch. de Vuillonex 36	•	-	-	-	-	•	-	-	-	-	•
Ch. de Vuillonex 40-42	•	-	-	-	-	-	-	-	-	-	••
Ch. de la Charroyette 10-12	•	-	-	-	-	-	-	-	-	-	•
Route de Soral 11	•	-	-	-	-	-	-	-	-	-	•
Route de Soral 23	•	-	-	-	-	-	-	-	-	-	•
Place de l'Église 8 (Auberge)	•	•	-	-	-	-	-	-	-	-	•
Ch. de Sous-le-Clos Déchetterie village	•	•	•	•	•	••	-	-	•	••	•

											
ÉCOPOINTS CRESSY	PAPIER	VERRE	PET	PILE	ALU	CUISINE	JARDIN	ORGANI.	CAPSULE	TEXTILE	O. MÉNAG.
Rue Edouard-Vallet 15-21	•	-	-	-	-	-	-	-	-	-	••
Rue Edouard-Vallet 18	•	-	-	-	-	-	-	-	-	-	•
Rue Edouard-Vallet 73-77	•	-	-	-	•	-	-	-	-	-	••
Rue E.-Vallet / Ecole de Cressy	•	-	-	-	-	•	-	-	-	-	•
Rue Joseph Berthet 5-7	•	-	-	-	-	-	-	-	-	-	••
Route de Loëx 75	•	-	-	-	-	•	-	-	-	-	•
Rue Joseph-Berthet 18	•	-	-	-	-	•	•	-	-	-	•
Rue Louis-Frédéric Eckert 9	•	-	-	-	-	•	-	-	-	-	•
Ch. Carabot (école)	•	-	-	-	-	•	-	-	-	-	•
Rue René Jollien 8	•	••	•	•	•	•	•	-	•	•	••

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !

Confignon a proposé des Ateliers Zéro Déchet en 2021

Mairie de Confignon

Promenade des Rêveries 2
1232 Confignon

T 022 850 93 93
info@confignon.ch

www.confignon.ch

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi 8 h – 12 h et mercredi 8 h – 13 h 30

Juillet – août: 8 h – 12 h

Il est possible de prendre rendez-vous en dehors de ces heures.

